



En Limousin: Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages Depuis 2009

Les Associations animatrices de l'opération sur la Région Limousin



Les Partenaires financiers





Les pesticides en question



Pesticides,
késako ?

Classés aujourd'hui dans une liste européenne de 23 types de produits «biocides», avec principalement trois catégories de pesticides :

- Les herbicides
- Les insecticides
- Les fongicides

... Et d'autres produits tuant les rongeurs, les taupes, les limaces...



Produit formulé
Pesticide vendu dans le commerce.



Substance(s) active(s)
Matière qui agit pour obtenir l'effet désiré. Est également appelée "pesticide".

Adjuvant(s)
Additifs améliorant les performances et la sécurité et facilitant l'application du produit.

520 substances actives utilisées pour près de 3000 produits agricoles

115 substances actives pour environ 500 produits « autorisés aux jardins amateurs »





Les pesticides et leurs usages

Vous utilisez tous des pesticides !
Mais vous n'êtes pas toujours équipés pour le faire
dans de bonnes conditions...



France:

1^{er} consommateur européen
90 % Agriculture
8% collectivités
et jardiniers amateurs

Les pesticides polluent
par contamination :

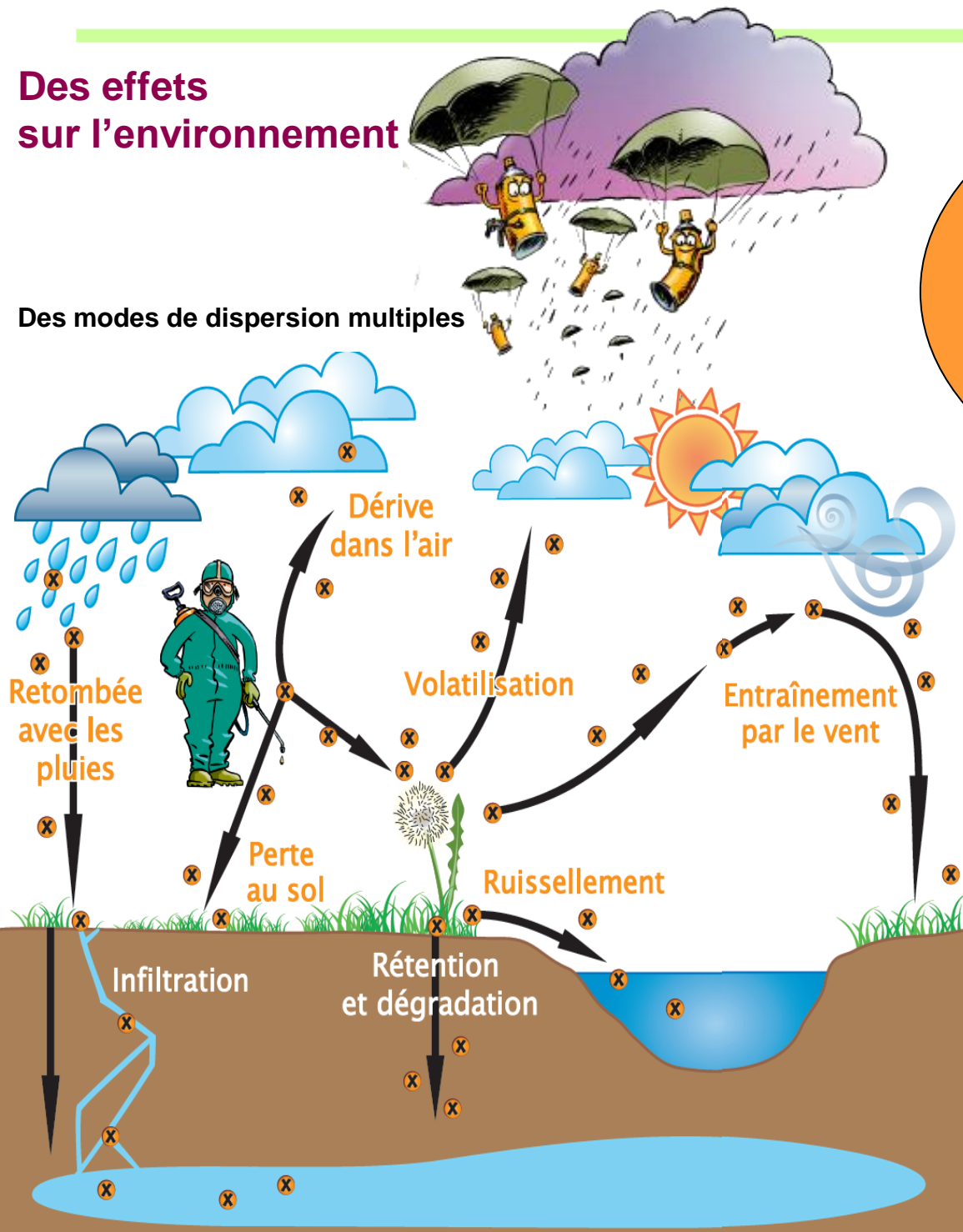
Les eaux des rivières,
la pluie, l'air, et les sols.



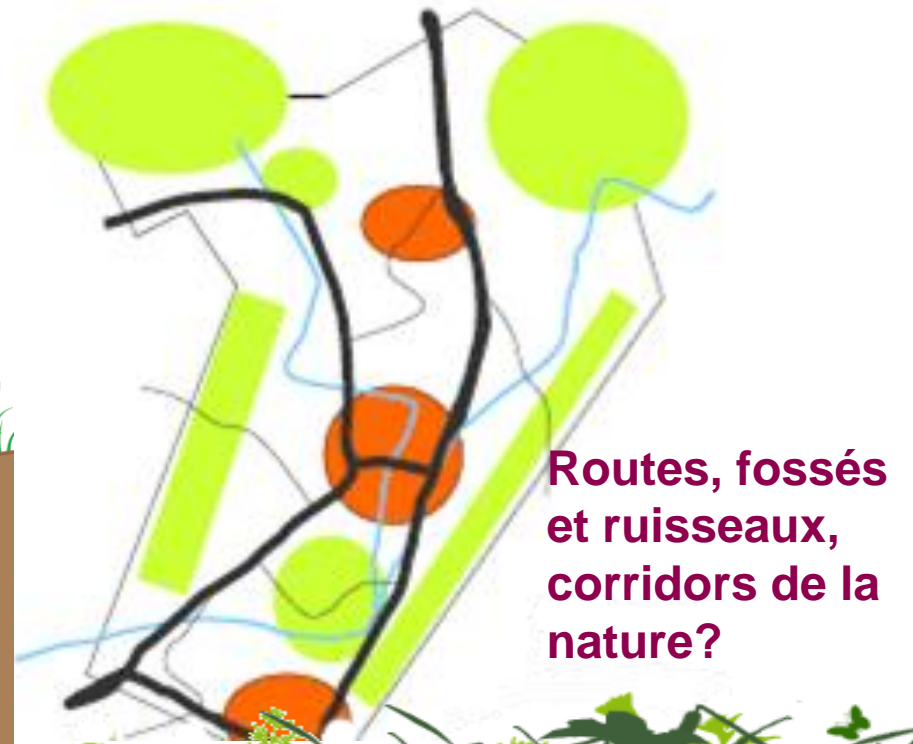


Des effets sur l'environnement

Des modes de dispersion multiples



Dans nos villes et villages, 95% des surfaces entretenues sont imperméables et donc très vulnérables aux ruissellements.



Routes, fossés et ruisseaux, corridors de la nature?



Les effets des pesticides sur notre santé

Des voies de contamination multiples

Par inhalation

52%



Par ingestion

6,5%

Par contact avec la peau

41,5%

Développement de cancers



Problèmes de Reproduction



Problèmes de développement du fœtus

LES RISQUES



Problèmes neurologiques



Dérèglements immunitaires





Notre démarche: convaincre les communes

Pourquoi?

- Elles gèrent **des espaces publics**, *souvent imperméabilisés*
- Elles agissent pour **l'intérêt général**
- Leurs actions ont **valeur d'exemple**
pour les citoyens et les professionnels ...
- Elles peuvent **agir durablement**: *elles n'ont pas les contraintes économiques des professionnels par ex*
- Elles sont au **carrefour de corridors indispensables** à la continuité écologique
- Elles ont à tenir compte des **Plans nationaux, régionaux et départementaux**: Ecophyto, prévention des déchets, Plan santé et environnement...





Charte « *Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages* »

Objectifs

Protéger
l'environnement
et la santé publique

Promouvoir
une gestion des espaces
plus raisonnable
et des méthodes alternatives

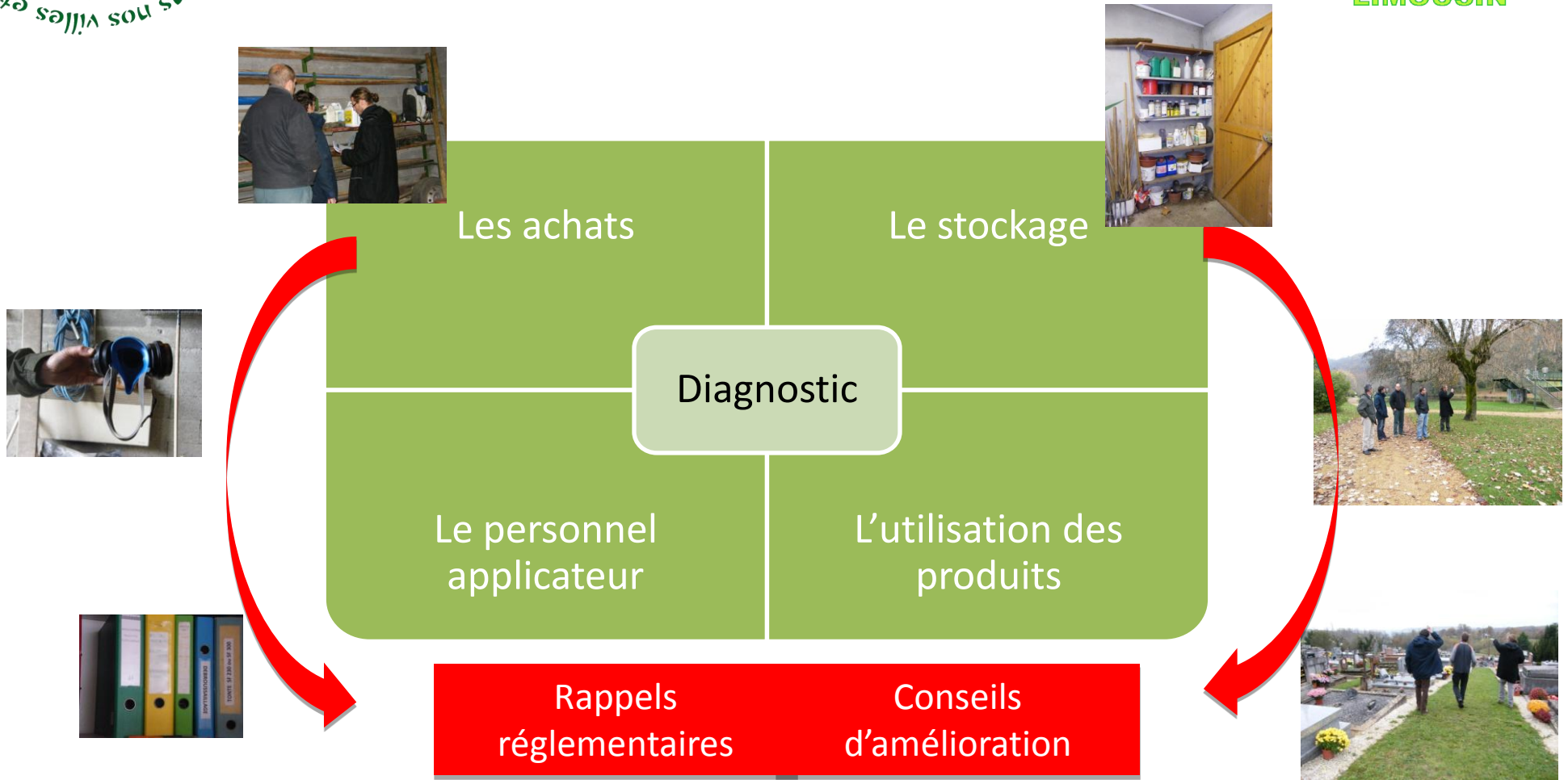


Aller vers une réduction,
voire une suppression
de l'usage des
pesticides



le Diagnostic

1) Etat des lieux des pratiques



le Diagnostic

2) le plan de réduction :

F. Les pieds d'arbres



Nécessité de désherbage	Faible
Classe d'entretien	2 - lieu fréquenté
Préconisations	Au choix : - Implantation d'une plante vivace couvre sol non grimpante type thym serpolet (fiche N°8) - Implantation de mélanges fleuris (fiche N°11)
Conseils	Plante couvre sol thym serpolet - Le thym serpolet peut s'implanter sur des sols pauvres et ne demande ni arrosage ni entretien particulier. - De plus le thym serpolet ne pousse pas à plus de 5 ou 6 cm ce qui ne nécessite pas de tonte. Seul une taille sera nécessaire en fin de saison et permettra de réimplanter dans d'autres massifs ou zone nécessitant l'implantation de tels vivaces. Mélanges fleuris - Différents mélanges de plantes existent, se renseigner pour choisir le mieux adapté selon la qualité du sol, souhait ornemental et environnemental.




Espèces sensibles avec points végétatifs non protégés et feuilles fines, pouvant être contrôlés par un seul passage.

- Chénopode album
- Sténaire

Espèces modérément sensibles, pouvant être contrôlés en un seul passage, mais avec plus d'énergie.

- Veronica
- Scilla

Espèces tolérantes, ne pouvant être complètement tuées en un passage qu'au stade jeune.

- Cassiope bourse à pasteur
- Camomille

Espèces très tolérantes, avec un port rampant et des points végétatifs protégés, ne pouvant pas être détruites en un seul passage.

- Resennet
- Fabaria arvensis



L'accompagnement pédagogique



LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT



DES PAYS CREUSOIS



CORREZE



Thérèse Ponsable
60 ans
Maire de la commune de Jardville

A Jardville les agriculteurs sont nombreux, et les habitants sont en pavillon et jardinent régulièrement.

Thérèse a entendu parler de l'opération « Zéro pesticide dans nos villes et villages » proposée par des associations environnementales.

Elle pense que sa commune devrait mettre en place cette action, car les pesticides sont dangereux pour la santé et l'environnement.

Avant d'engager la commune, elle souhaite en parler avec les élus du conseil municipal et les habitants.

Thérèse se demande si les agents sont suffisamment équipés pour manipuler des pesticides sans danger (masque, combinaison spéciale, bottes, ...) et si les pesticides sont stockés correctement.

Elle pense que mettre en place des techniques alternatives permettrait de protéger l'environnement et la santé des habitants et des employés communaux.

« Thérèse espère montrer l'exemple pour faire changer les pratiques des habitants de la commune »



José Couté
60 ans
Maire de la commune de Jardville

A Jardville les agriculteurs sont nombreux, et les habitants sont en pavillon et jardinent régulièrement.

José a entendu parler de l'opération « Zéro pesticide dans nos villes et villages » proposée par des associations environnementales.

Il pense que sa commune devrait mettre en place cette action, car les pesticides sont dangereux pour la santé et l'environnement.

Avant d'engager la commune, il souhaite en parler avec les élus du conseil municipal et les habitants.

José se demande si les agents sont suffisamment équipés pour manipuler des pesticides sans danger (masque, combinaison spéciale, bottes, ...) et si les pesticides sont stockés correctement.

Il pense que mettre en place des techniques alternatives permettrait de protéger l'environnement et la santé des habitants et des employés communaux.

« José espère montrer l'exemple pour faire changer les pratiques des habitants de la commune »



- Les outils :
- Prêt d'exposition
 - Panonceaux explicatifs
 - Dépliants
 - ...

- Animations :
- Soirée débat
 - Stand
 - Animation scolaire
 - Prêt de doc

Accompagnement

Sensibilisation des riverains

Selon des demandes spécifiques de la commune



Une charte régionale pour s'engager vers :
Objectif "zéro pesticide dans nos villes et villages"

La lutte contre la pollution des eaux par les pesticides, fait partie des orientations de la DCE (Directive Cadre Européenne sur l'Eau) et du nouveau SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Depuis 2009, les associations environnementales : Limousin Nature Environnement, les CPIE des pays Creusois et de la Corrèze, Corrèze Environnement et la FREDON Limousin se sont regroupées pour élaborer un programme régional de réduction des pesticides dans l'espace public.

Tous les événements

Janvier 2010	1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
30	31								





Les Alternatives

Des solutions préventives



La gestion différenciée des espaces



Le fleurissement de pied d'arbres ou de murs



L'implantation de couvre-sol et de paillage



Les prairies fleuries





Les Alternatives

Des solutions curatives

Des exemples de matériels alternatifs

1 Le désherbage mécanique

Sabots rotatifs



Rabots de piste



Balayage mécanique

2 Le désherbage thermique

Thermique à mousse



Thermique gaz

Thermique
Eau chaude





Les Alternatives

Vers une autre esthétique





Les Alternatives

Favoriser la biodiversité



Faire son compost



Accueillir les auxiliaires
nichoirs, HLM à insectes...



Laisser une zone de non intervention



Ne jamais laisser un sol nu
(engrais verts...)



Laisser ou créer des milieux
naturels (haies, mares)...



Maintenir l'humus





Pour aller plus loin

Des formations

Des plans de désherbage

Des suivis,

Des labels: *exemple de Espaces Verts Ecologiques...*



Et toujours Beaucoup de communication auprès du public





Contacts en Corrèze:

CPIE de la Corrèze
05 55 93 95 79

Fédération
Départementale
CORREZE
Environnement
05 55 25 70 75





Les communes engagées

En limousin depuis 2009 :

- **141** collectivités engagées dans l'opération
 - En Corrèze: **53**
 - En Creuse: **39**
 - En Haute vienne: **49**
- Des communes mais aussi des Communautés de Communes, des Villages de Vacances, des ESAT , des Lycées, la DIRCO (Direction des Routes du Centre Ouest)...



CORREZE: 53 collectivités



1. Ayen
2. Tulle
3. Saint-Viance
4. Meyssac
5. Saint-Pantaléon de Lapeau
6. Latronche
7. Peyrelevade
8. Ussel
9. Saint-Setiers
10. Beynat
11. Lycée de Voutezac
12. Harras pompadour
13. Rosiers d'égletons
14. Darnetz
15. Camps st mathurin
16. Malemort
17. Merlines
18. Auriac
19. Bassignac le haut
20. Conceze
21. Neuvic
22. Malemort voirie
23. Clergoux
24. Montaignac St Hippolyte
25. St Priest de Gimel
26. Treignac
27. Troche
28. Curemonte
29. Bort les Orgues
30. Sérandon
31. Beyssenac
32. Uzerche
33. Lagraulière
34. Espartignac
35. St Martial Entraygues
36. Neuville
37. Albussac
38. Argentat
39. Forges
40. Ménoire
41. Monceaux sur Dordogne
42. St Bonnet Elvert
43. St Chamant
44. St Hilaire Taurieux
45. St Sylvain
46. Vigeois
47. St Sornin Lavolps
48. Beyssac
49. Pompadour
50. Lubersac
51. Mestes
52. Soursac
53. Ste Fortunade

Et le Conseil Général de la Corrèze ...





Constat

les diagnostics réalisés montrent globalement

- Une **méconnaissance de la réglementation**
- Des **locaux phyto non réglementaires** en grande majorité
- Des **Equipements de Protection Individuels inexistantes, inadaptés ou non portés**, malgré une connaissance par les agents de la dangerosité des produits utilisés
- le **choix et les quantités de produits sont assez peu raisonnés.**
- Des **coûts non négligeables** (d'autant plus si on y ajoute le cout de l'application de la réglementation)
- le **non respect des zones de non traitement** notamment / milieu aquatique
- une **gestion inadaptée des PPNU (produits non utilisables) et des emballages vides**
- **Des formations** inadaptées mais des agents volontaires pour se former
- **Peu de suivi des traitements**, de cahier d'enregistrement, de gestion du travail
- **Un besoin de reconnaissance** principalement du travail des agents
- **Un besoin d'échange de pratiques** de la part des agents
- Des élus **volontaires** mais qui ont besoin d'accompagnement



Aux collectivités de décider



Pour continuer à utiliser des pesticides, il faut

S'équiper, dans le respect de la réglementation:

- D'un local ou armoire de stockage des produits
- **D'Equipements de protection des agents (EPI) et s'assurer de leur port**
- D'une Armoire pour les EPI

Prévoir la formation des applicateurs: certiphyto

Mettre en place un suivi des traitements



Pour réduire l'utilisation des pesticides:

Faire des choix de gestion des espaces : cf préconisations de la FREDON, cela peut nécessiter des formations et/ou du matériel alternatif

Se faire accompagner sur des problématiques spécifiques : terrain de sport , cimetière, conseil pour achat de matériel...

Ne pas oublier de communiquer auprès de la population et sur les bonnes pratiques en valorisant le travail des agents



Financement

Ce qui change depuis 2012

Nouveau dispositif financier
de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG)



L'AEAG intensifie l'accompagnement des collectivités

qui souhaitent s'engager dans une démarche de réduction, voire de suppression de l'usage des pesticides.

Les 4 étapes de la démarche

- 1) Le diagnostic des pratiques de traitement et des équipements de la commune
- 2) Elaborer un projet d'amélioration, Former les agents responsables de l'entretien aux techniques alternatives
- 3) Acquérir les matériels et équipements prévus dans le projet d'amélioration
- 4) Communiquer

Une aide de 25 à 50 %, à chaque étape, (50% si démarche visant le « zéro phyto » en 3 ans)



Financement

Ce qui change en 2012

Nouveau dispositif financier
de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG)

Ce que cela change: freins et leviers.

- **Engagement fort de l'AEAG, communication conséquente:** d'une opération associative, on passe à un dispositif institutionnel
- **Toutes les communes peuvent participer** si elles s'engagent dans une démarche visant le « zéro phyto » en 3 ans)
- **Soutien fort à l'achat de matériel alternatif**
- **Participation financière des communes (50%),** y compris pour les phases diagnostic et préconisations
- **Accompagnement pédagogique non prévu** (sauf volet communication)

